

Services parlementaires

Parlamentsdienste

Etat : 25.11.2019

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone+41 31 633 75 75
Télécopie +41 31 633 75 88
www.gr.be.ch/gr
gr-gc@be.ch

Patrick Trees
Ligne directe : +41 31 633 75 82
patrick.trees@parl.be.ch



Rapport d'activité 2019 des Services parlementaires

Table des matières

1	Services parlementaires	3
1.1	Priorités	3
1.2	Personnel et organisation	3
2	Service de conseil	3
3	Service des commissions.....	4
3.1	Commissions de surveillance	4
3.2	Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)	4
3.3	Commissions spécialisées.....	5
3.3.1	Commission de la formation (CFor).....	5
3.3.2	Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)	5
3.3.3	Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)	5
3.3.4	Commission de la sécurité (CSéc)	6
4	Service juridique	6
5	Service de soutien logistique	6
6	Autres affaires	7
6.1	Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges	7
6.2	Autres tâches.....	7

1 Services parlementaires

1.1 Priorités

Lors de l'année sous revue, le Grand Conseil a traité un volume d'affaires nettement plus important qu'en 2018, ce qui s'est traduit pour les Services parlementaires par davantage de journées de séances (57 demi-journées en 2019 contre 51 en 2018) et de séances des commissions (150 séances plénières en 2019 contre 118 en 2018) à administrer. La session de novembre a ainsi dû être prolongée de deux journées de séances sur une troisième semaine.

Grâce à l'important engagement des secrétaires des commissions, du Service de conseil et du Service des procès-verbaux, le calendrier a été respecté pour toutes les affaires que le Conseil-exécutif a soumises au Grand Conseil, puisqu'elles ont pu être préavisées lors des séances des commissions, puis discutées et votées en plénum dans les délais impartis. Il a notamment fallu traiter 410 interventions parlementaires, un nombre supérieur à la moyenne (2018 : 341).. L'année sous revue a pu à nouveau être conclue sans laisser en suspens des affaires qui n'auraient pas été traitées.

L'excursion de la législature, qui a eu lieu le 5 septembre, a été l'occasion pour les nombreux parlementaires à participer, de se rendre dans le canton d'Argovie.

1.2 Personnel et organisation

Les Services parlementaires s'articulent en quatre domaines : Service de conseil, Service des commissions, Service juridique et Service de soutien logistique. Les 16,8 équivalents plein temps sont répartis entre 24 personnes (16 femmes et 8 hommes) : 16 d'entre elles travaillent à temps partiel (entre 25 et 80 pour cent), les huit autres entre 80 et 100 pour cent. Les Services parlementaires forment également des stagiaires provenant des hautes écoles spécialisées.

La charge de travail des secrétariats des commissions et du Service des procès-verbaux, qui se maintient depuis longtemps à un niveau très élevé, a amené la présidence du Grand Conseil à demander au Bureau du Grand Conseil la création de deux postes de durée déterminée jusqu'à fin 2021 (ce qui représente au total 1,8 EPT), ce que le Bureau a accordé. Ces postes seront pourvus au printemps 2020. Le Bureau a également approuvé le renforcement des effectifs de l'équipe chargée du numérique (0,8 EPT). Cette mesure permettra une suppléance réciproque dans ce secteur opérationnel sensible tout en continuant de faire progresser la transition numérique au sein du Grand Conseil.

A la fin de l'exercice, le poste de la secrétaire de la Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) a pu être repourvu. Dans l'intervalle, cette vacance de poste de six mois a été absorbée par la secrétaire de la Commission de justice, avec l'aide de la secrétaire de la Commission de la sécurité. Le poste vacant de la collaboratrice scientifique de la Commission de gestion a également pu être repourvu.

Un stagiaire a pu rapidement être engagé pour une durée de six mois pour soutenir la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) dans la préparation d'une initiative parlementaire.

2 Service de conseil

Le Service de conseil est chargé de la préparation et du bon déroulement des sessions, de l'organisation et du bon déroulement des séances de la présidence et du Bureau du Grand Conseil ainsi que d'assister et de conseiller la présidence du Grand Conseil avant, pendant et après les sessions. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec l'Office du soutien au gouver-

nement et des droits politiques ainsi que l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources de la Chancellerie d'Etat.

Les prestations du Guichet, l'interlocuteur central du Grand Conseil, regroupent, outre le secrétariat, la préparation des documents nécessaires aux décisions et des procès-verbaux des décisions du Grand Conseil, la saisie des interventions parlementaires en allemand et, nouvellement, en français, et le contrôle des déclarations de planification adoptées, ainsi que la saisie et le tri des changements parmi les membres du Grand Conseil. Le Guichet assiste également la présidence du Grand Conseil dans l'organisation et la réalisation de diverses représentations et manifestations.

Une fois encore, les sessions ont généré une charge de travail accrue au cours de l'année sous revue. Contrairement à la tendance générale, qui voudrait que le volume des affaires diminue dans la première moitié de la législature, celui-ci a même augmenté. Le nombre important d'affaires a mis fortement à contribution autant la responsable du Service de conseil que le Guichet. Le nombre très élevé d'interventions parlementaires déposées (410 au total) ont à nouveau fait le reste. Les sessions se sont pour la plupart étalées sur deux semaines entières, la session d'hiver ayant même duré deux semaines et demie.

3 Service des commissions

Le Service des commissions s'occupe des huit commissions spécialisées dans les domaines administratif, organisationnel et matériel ; il est responsable en particulier du bon déroulement des séances des commissions. Les secrétariats des commissions tout comme les commissions elles-mêmes sont désormais forts d'une riche expérience dans le préavis d'affaires de toutes sortes. La charge de travail des commissions et des secrétariats a atteint son paroxysme à la fin de la législature précédente. Au cours de l'année 2018, cette charge de travail a légèrement diminué avant d'atteindre un nouveau pic en 2019. Différentes mesures ont été prises pour la réduire ou, du moins, pour la répartir plus équitablement entre les secrétariats.

Les possibilités de collaboration et de coordination entre les commissions ont été intensément mises à profit. Le corapport écrit est le format de collaboration le plus récurrent : 26 ont été rédigés en 2019 (17 en 2018). Au cours de l'année sous revue, les commissions ont tenu six séances (11 en 2018) auxquelles des sections de différentes commissions ont assisté. Des séances communes réunissant des commissions entières ont même été organisées à quatre reprises (contre zéro en 2018). Six visites (4 en 2018) de délégation d'une commission invitée à la séance plénière d'une autre commission ont été réalisées. Le nombre de corapports, notamment, a atteint un nouveau record. Cela s'explique principalement par les nombreux corapports relatifs à des projets de construction que la Commission des finances a adressés à la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire, par l'augmentation des besoins en matière d'investissement dans les années à venir et par le financement encore à déterminer.

3.1 Commissions de surveillance

Chaque commission de surveillance a son propre rapport d'activité, qu'elle soumet au Grand Conseil pour prise de connaissance à la session d'été 2020.

3.2 Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) a tenu 16 séances plénières, au cours desquelles elle a examiné deux actes législatifs, sept rapports et une demande de crédit à l'intention du Grand Conseil.

Parmi les priorités ont figuré les travaux relatifs au programme gouvernemental de législature 2019 à 2022 et à la mise en œuvre de la réforme des Directions. La CIRE a élaboré deux motions de commission. La première a été adoptée par le Grand Conseil lors de la session d'hiver ; la seconde, qui demandait une prolongation des délais pour les travaux menés sur l'initiative parlementaire « In dubio pro populo : les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil ».

La CIRE a entre autre élaboré les messages du Grand Conseil pour trois objets au total et les a adoptés en deux séances publiques.

Les objets relatifs à la loi sur l'aide sociale ont nécessité des travaux particulièrement importants en plus d'une expertise extérieure. Enfin, la CIRE a pris connaissance de six traités intercantonaux relevant de la compétence exclusive du Conseil-exécutif dans le cadre de l'exercice de la haute surveillance (art. 39 al. 6 lit. d RGC).

3.3 Commissions spécialisées

3.3.1 Commission de la formation (CFor)

En 2019, la Commission de la formation (CFor) s'est réunie lors de sept séances au cours desquelles elle a préavisé en tout quatre rapports, quatre affaires de crédit, les quatre rapports de gestion des hautes écoles intercantionales ainsi que les comptes annuels 2018 du Fonds d'encouragement des activités culturelles.

Dans le cadre du préavis des rapports de gestion et comptes rendus des hautes écoles cantonales et intercantionales, la CFor s'est essentiellement consacrée cette année aux conditions-cadres et aux défis des sept institutions. Quelques membres de la CFor représentent le canton de Berne au sein des commissions interparlementaires des hautes écoles intercantionales. En 2019, le canton de Berne a pu par ailleurs présider la commission des hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO).

3.3.2 Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)

Au cours de l'année 2019, la Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) a tenu douze séances plénières et 13 séances de section. Le travail de la commission a principalement été axé sur le préavis de la nouvelle loi sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR) ainsi que d'autres affaires relevant du domaine de la CSoc.

Au même moment où la CSoc travaillait sur la LAAR, la Commission de la sécurité (CSéc) se consacrait à la révision totale de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers (Li LFAE). Compte tenu du rapport intrinsèque entre ces deux objets, les deux commissions ont collaboré étroitement ensemble, notamment en tenant des séances communes.

3.3.3 Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)

En 2019, la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) a tenu 13 séances (auxquelles viennent s'ajouter 3 séances de section) et a préavisé au total quatre actes législatifs, 17 affaires de crédit, le rapport « Développement immobilier du site de l'Hôpital de l'île et de la faculté de médecine de l'Université de Berne : fondements stratégiques et de planification », ainsi que la « Déclaration du Grand Conseil sur la politique climatique » et l'initiative parlementaire intitulée « La protection du climat : une tâche prioritaire à inscrire dans la Constitution cantonale ».

Cette année a donc été centrée sur la politique climatique. A nouveau, des expertes et des experts ont été consultés. Si les activités menées pour la Déclaration du Grand Conseil (conformément à l'art. 59 LGC) ont pu aboutir avant la fin de l'année 2019, les initiatives

parlementaires occuperont encore la commission pendant les deux prochaines années. Un comité composé de cinq membres du Grand Conseil a été mis sur pied à cette fin.

3.3.4 Commission de la sécurité (CSéc)

En 2019, la Commission de la sécurité a tenu 15 séances plénières et deux séances de sections. Elle s'est massivement consacrée à la révision totale de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers (Li LFAE). Cette loi est la conséquence de la restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne (NA-BE) et est étroitement liée à la nouvelle loi sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR), qui a été préavisée par la Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc). Les deux commissions ont collaboré étroitement et ont tenu des séances communes. Par ailleurs, la CSéc s'est intensivement consacrée à la stratégie de l'exécution judiciaire et à l'avenir de l'exécution judiciaire dans le canton ainsi qu'à d'autres affaires relevant de son domaine.

4 Service juridique

Dans l'année écoulée, le Service juridique s'est consacré principalement à différents travaux pour les commissions parlementaires et pour le Bureau du Grand Conseil (notamment sur les questions de haute surveillance et de procédure). Le Service juridique a en particulier apporté son soutien à la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) dans la rédaction de différents messages en vue des votations et pour ce qui est des initiatives parlementaires 285-2017 et 285-2018 (Les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil ; Réserver l'invalidation d'initiatives populaires aux cas manifestes), ainsi qu'à la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) pour l'initiative parlementaire 187-2018 (La protection du climat : une tâche prioritaire à inscrire dans la Constitution cantonale).

Le Service juridique a également apporté son soutien au Bureau du Grand Conseil dans ses réponses à différentes interventions parlementaires et a conseillé par ailleurs la présidence, les organes du Grand Conseil et ses membres notamment sur les questions de droit et de procédure.

5 Service de soutien logistique

Le Service de soutien logistique assure les prestations générales – comme la planification de la rédaction des procès-verbaux, l'assurance-qualité des procès-verbaux, la préparation et le suivi des séances des commissions et les envois – et est responsable de la gestion des processus. Il est également chargé de s'assurer de la disponibilité du système de gestion électronique des affaires et des séances et de l'application destinée aux membres du Grand Conseil, ainsi que d'exploiter et de développer ces systèmes. Cela inclut aussi l'assistance technique aux membres du Grand Conseil.

La prolongation de la session de novembre 2018 et la cadence extraordinairement élevée des séances a demandé au Service des procès-verbaux des efforts très importants et une grande flexibilité. L'équipe du Service de soutien logistique a été fortement mise à contribution en raison de plusieurs départs, de nouveaux engagements ainsi que de la longue maladie d'un de ses membres.

Le passage aux services de base PTC (poste de travail informatique cantonal) et différentes mises à jour du logiciel de gestion des affaires et de l'application destinée aux membres du Grand Conseil pour la préparation des séances ont mobilisé d'importantes ressources au sein des Services parlementaires.

De plus, le Service de soutien logistique est chargé de l'organisation et de la réalisation de visites. L'une des plus importantes de 2019 a été celle qu'a rendue le Bureau du Grand Conseil au parlement de Basse-Saxe, à Hanovre.

6 Autres affaires

6.1 Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges

Les Services parlementaires ont une nouvelle fois préparé l'élection des organes du Grand Conseil, notamment celle des présidences et des commissions lors de la session de juin, différentes élections complémentaires au sein des commissions permanentes ainsi que les élections complémentaires des membres des autorités judiciaires, et offert un soutien administratif aux scrutatrices et scrutateurs.

6.2 Autres tâches

Les Services parlementaires ont organisé différentes manifestations ou visites pour le Grand Conseil et la présidence, et reçu des délégations suisses et étrangères. La Conférence législative intercantonale (CLI) a conduit, en collaboration avec la Conférence des secrétaires des parlements, une plateforme d'échange pour les membres des parlements cantonaux sur les questions en lien avec la santé et la haute surveillance dont d'autres organisations chargées de tâches publiques font l'objet. La manifestation a attiré un grand nombre de participantes et participants (plus de 120 personnes). En outre, les Services parlementaires ont soutenu les travaux de recherche du Grand Conseil dans le domaine de l'Open government / Big Data (gouvernement ouvert / mégadonnées) ou du système de commissions. Durant les sessions, des classes d'école ainsi que des groupes de citoyennes et citoyens intéressés ont été reçus et un échange avec des membres du Grand Conseil a été organisé.